

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 103 (2006)

Artikel: L'insula 19 à Avenches : de l'édifice tibérien aux thermes du IIe siècle
Autor: Martin Pruvot, Chantal / Bossert, Martin / Bridel, Philippe
Kapitel: II: Historique des recherches
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

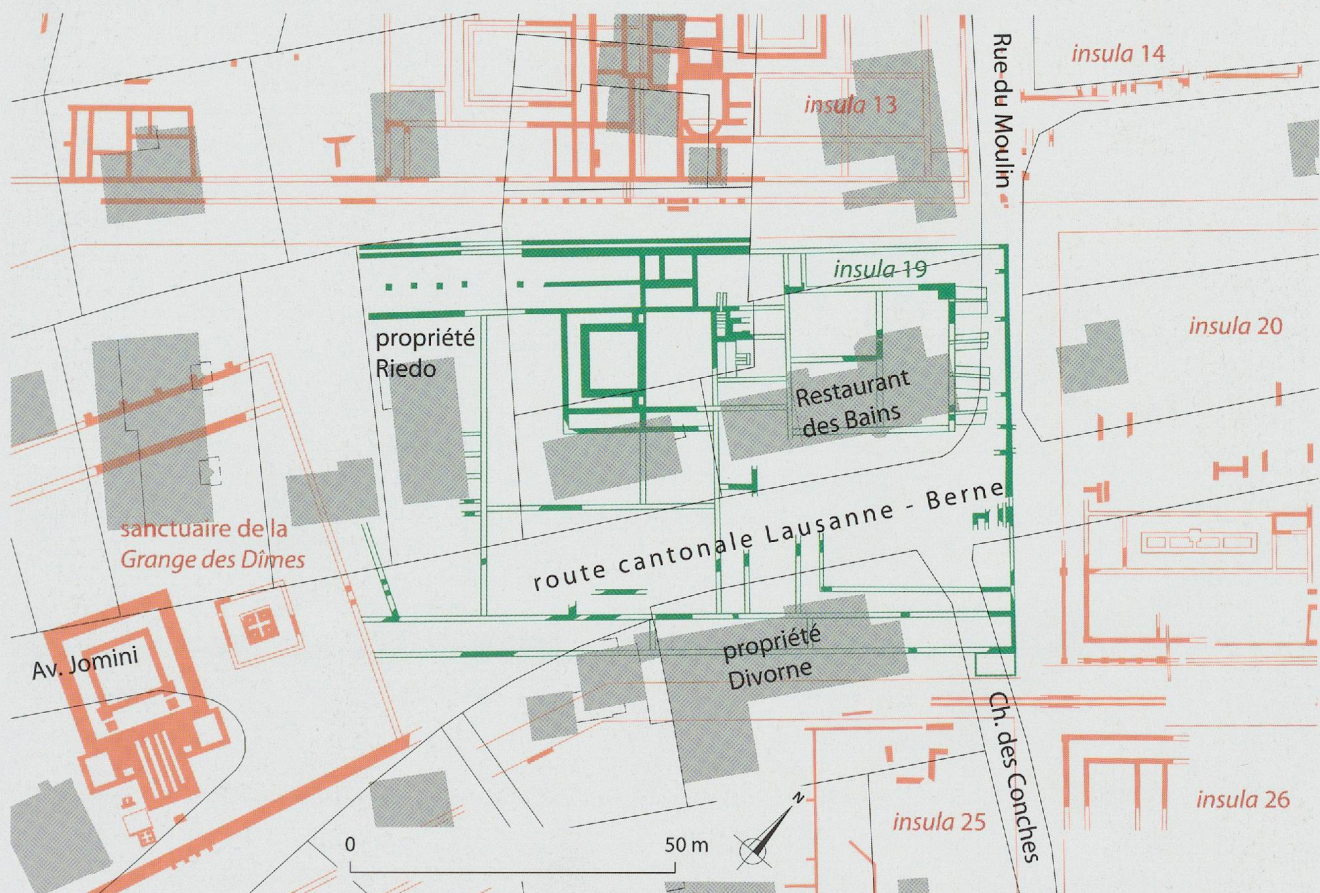
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II Historique des recherches

Introduction

À l'image d'autres quartiers de la ville romaine d'*Aventicum*, le secteur de l'*insula* 19 a été de tout temps exploré tour à tour par des récupérateurs de matériaux, des érudits locaux et des archéologues. Les vestiges ont été fouillés la plupart du temps à l'occasion de travaux liés soit à des constructions immobilières, soit à l'aménagement de la route Lausanne-Berne, dont le tracé, dès le milieu du XVIII^e s., recoupe la partie sud de l'*insula* 19 (fig. 7). Si son emplacement n'a été, semble-t-il, que peu modifié au cours du temps, cette chaussée a cependant été fréquemment entretenue,

Fig. 7
Superposition du plan archéologique d'Avenches et du cadastre moderne dans le secteur de l'*insula* 19.



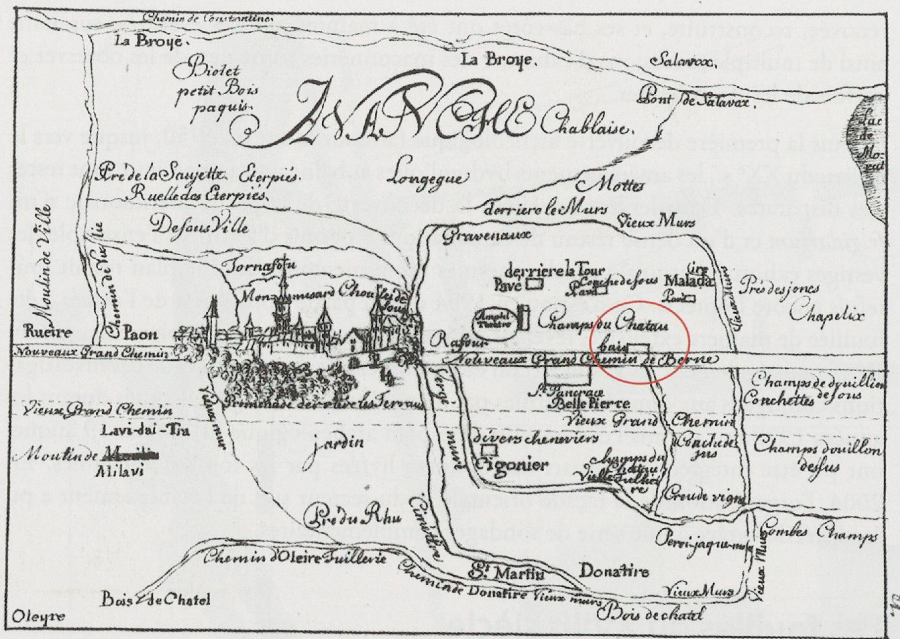


Fig. 10
Plan archéologique d'Avenches établi vers 1750 par S. et F. S. Schmidt. Tiré de Ms. SCHMIDT 1749-1751, p. 1.

encore actuellement, et qui permet de situer l'«étuve» dans le secteur sud-est de l'insula 19, au sud du grand caldarium (fig. 10).

Le dessin de S. Schmidt a été plus tard repris vers 1786 par E. Ritter, architecte et intendant engagé par le gouvernement bernois pour effectuer des fouilles à Avenches et établir un nouveau plan de la ville sur la base des récentes prospections. En se fondant probablement sur le manuscrit de S. Schmidt, E. Ritter a transformé le dessin schématique à la plume de son prédécesseur en aquarelle sur laquelle il a ajouté très librement quelques détails ornementaux (fig. 12)³.

Des vestiges antiques, mis au jour en 1786⁴, sont décrits par E. Ritter dans son Mémoire abrégé publié en 1788, et situés sur le plan archéologique accompagnant l'ouvrage. L'emplacement des ruines précisé dans le texte – dans un «*champ aux conches dessous au bord de la chaussée*» – concorde avec la localisation sur le plan (fig. 11:1)⁵. E. Ritter effectue également un relevé détaillé de cette découverte sous la forme d'une aquarelle conservée dans les archives du Musée Romain d'Avenches (fig. 110, p. 102)⁶. Les maçonneries exhumées dessinent un vaste bassin chauffé

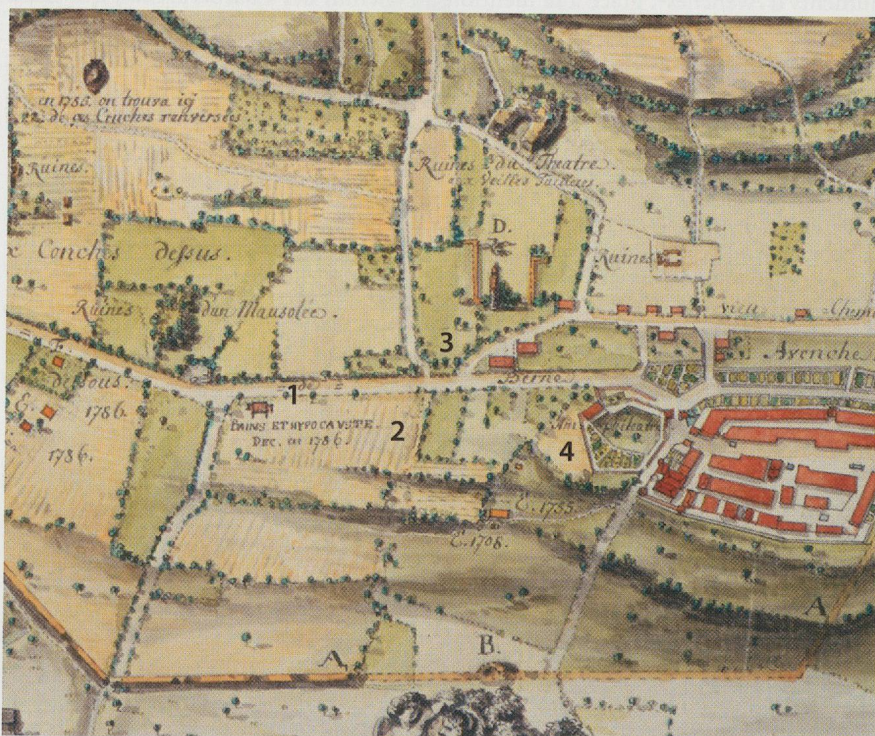


Fig. 11
Extrait du plan archéologique d'Avenches publié en 1788 par E. Ritter, d'après le plan levé en 1769 par D. Fornerod. Tiré de RITTER 1788, p. 29, pl. II.

- 1 Bassin chaud trouvé en 1786
- 2 Actuelle rue du Moulin
- 3 Carrefour de la Grange des Dimes
- 4 Amphithéâtre

3 Archives MRA, cote 1750/001.

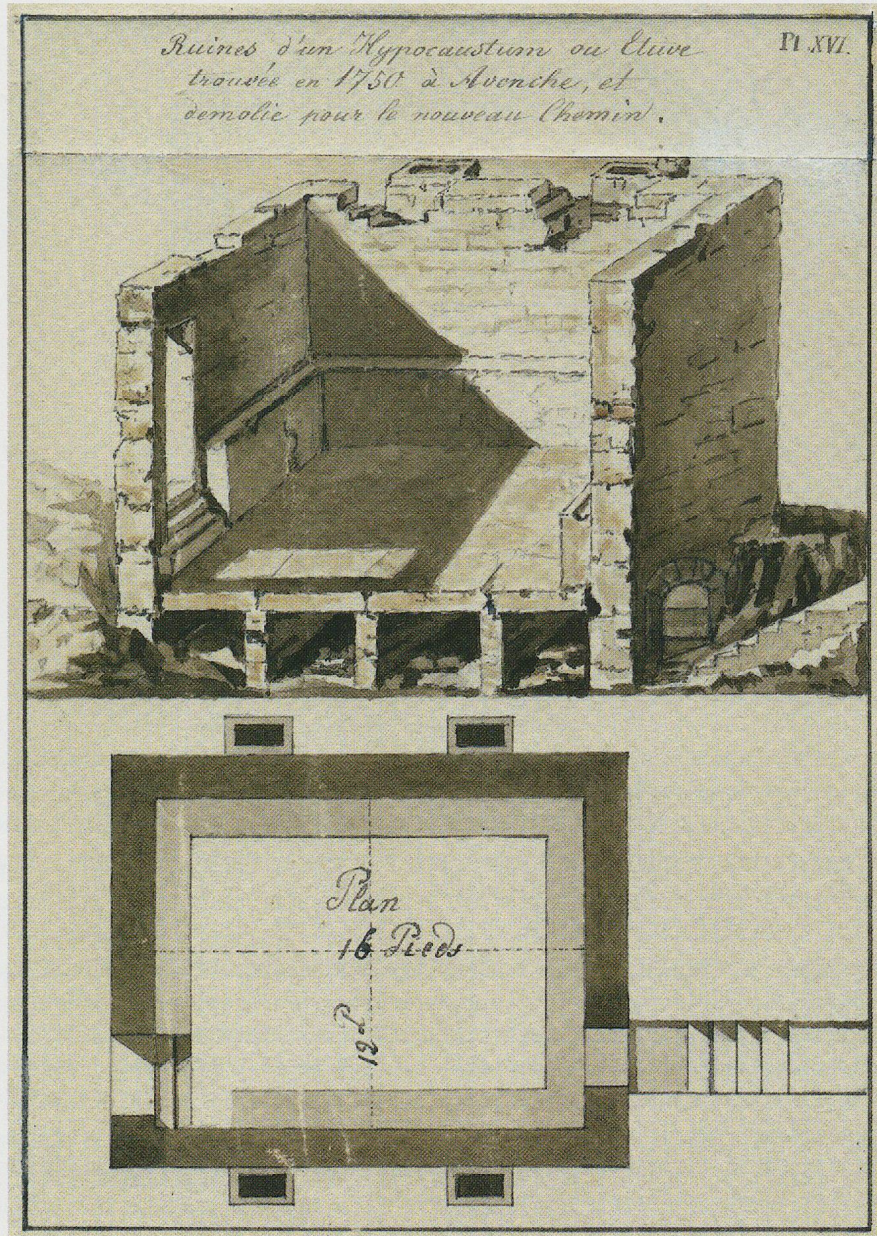
4 Ces vestiges ont été mis au jour par Lord Spencer Compton, Comte de Northampton, aristocrate anglais établi à Avenches en 1780. Passionné d'anquités, il entreprit plusieurs fouilles dans la ville. Voir MEYLAN-KRAUSE 2004, p. 74-79.

5 RITTER 1788, p. 29, pl. II.

6 Archives MRA, cote 1786/003.

Fig. 12

Aquarelle de l'«étuve» mise au jour en 1750, effectuée vers 1786 par l'architecte E. Ritter sur la base de l'esquisse originale de S. Schmidt. Tiré de Ms. RITTER 1786, pl. XVI.



mesurant 11,70 x 7,80 m (36 x 23 pieds de roi) que J. E. Curty, peintre fribourgeois engagé pour exécuter des relevés de fouilles, illustre également sur une autre aquarelle (fig. 13)⁷. Sur cette illustration, l'artiste écrit : «Plan et dessins d'une chambre de bain antique nommée chez les Romains *laconicum*, découverte à Avenches près de la grange du Dîme, par le Comte de Northampton, en 1786». Dans ce commentaire, la localisation de la salle ne correspond pas à celle qu'E. Ritter mentionne sur son plan. En effet, le lieu-dit *Conches-Dessous* inscrit par celui-ci se rapporte à une vaste zone située plus ou moins entre un petit chemin – l'actuelle rue du Moulin – et le rempart romain, au nord de la route (fig. 11:2), alors que le lieu-dit la *Grange des Dîmes*, mentionné par J. E. Curty, se réfère à un endroit précis, situé plus près de la ville (fig. 11:3). Les deux emplacements sont donc bien distincts: le premier pourrait coïncider avec l'*insula* 16 ouest, alors que le second correspond au secteur de l'*insula* 19. Qui a raison ? La réponse à cette question est d'autant plus confuse qu'E. Ritter lui-même fait référence aux deux emplacements dans le même texte. En effet, s'il mentionne le lieu-dit *Conches-Dessous*, il précise, quelques lignes plus bas, que lorsqu'il est arrivé sur les lieux de la découverte, il a pu observer que les maçonneries avaient déjà souffert de déprédations liées à la construction du *Grand Chemin*⁸. Or, comme nous l'avons mentionné précédemment, ce dernier, aménagé en 1750 à travers la ville, rejoignait, du côté de Morat, le carrefour de la *Grange des Dîmes* et, un peu plus loin, passait sur les vestiges antiques de l'*insula* 19. Aucune mention dans les archives ne

7 Archives MRA, cote 1786/002.

8 RITTER 1788, p. 29.

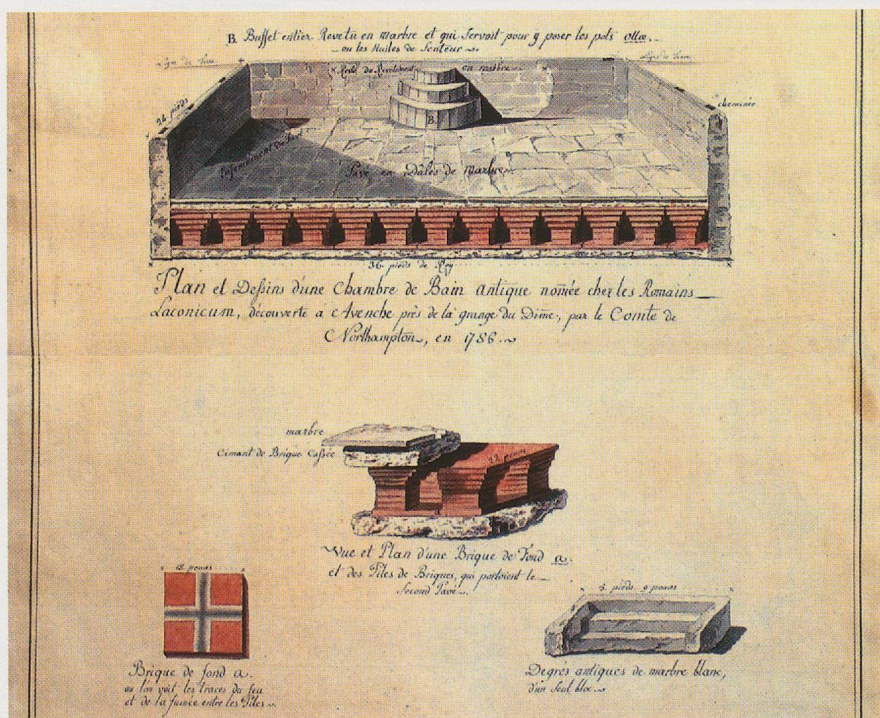


Fig. 13

Aquarelle du bassin chaud mis au jour en 1786 par le Comte de Northampton, par J. E. Curty. Archives MRA.



Fig. 14

Autel votif dédié à Julia Domna, épouse de Septime Sévère. Cette inscription fut sans doute mise au jour dans l'insula 40, et non dans l'insula 19, comme on l'a longtemps supposé. Dessin de F. R. de Dompierre, *Journal et correspondance des conservateurs, 1822-1850*, f° 98 (archives MRA).

permet de supposer qu'il ait été refait au-delà de cette zone. De plus, dans une lettre des autorités bernoises datées du 21 février 1786 faisant référence aux vestiges mis au jour par le Comte de Northampton et adressée au bailli d'Avenches – la ville est alors sous domination bernoise – il est stipulé qu'E. Ritter serait envoyé à Avenches pour rendre compte de la découverte d'Antiquités trouvées non loin de l'amphithéâtre⁹. Or, ce dernier se trouve à proximité de la *Grange des Dîmes* (fig. 11:4).

Sur la base de l'ensemble des documents d'époque mentionnant sa découverte, il semble que le bassin chaud de 1786 soit plutôt à situer dans les abords de la *Grange des Dîmes*, et plus précisément sans doute dans l'ensemble thermal de l'insula 19. La localisation mentionnée sur le plan publié par E. Ritter en 1788, correspondant à l'insula 16 ouest, semble bien être erronée. S'il y a peu de temps encore ce dernier emplacement avait été retenu¹⁰, l'étude détaillée des documents relatifs à cette découverte par M. Fuchs, dans le cadre de sa thèse de doctorat portant sur l'insula 10 est et ses abords, autorise cette remise en question¹¹.

Les fouilles du XIX^e siècle

En 1808 ou 1809, une salle hypocaustée revêtue de placages de marbre et un autel votif dédié à l'Impératrice Julia Domna, mère des camps, épouse de Septime Sévère sont découverts. L'inscription est la suivante : [Juliae] / Domin[ae] / Aug(ustae) / matri castror(um) / Hel(veti) publi(ce) ; « à Julia Domna Impératrice, mère des camps, les Helvètes ont élevé publiquement ce monument » (fig. 14)¹². Les deux sources relatant la mise au jour de ces vestiges sont à la fois tardives, puisqu'elles datent de 1812 et 1815, et imprécises quant à leur lieu de découverte. Toutefois, vers le tournant du XX^e s., ces découvertes apparaissent dans plusieurs publications de l'Association Pro Aventico comme des éléments appartenant sans nul doute à l'insula 19¹³. Depuis lors, les épigraphistes qui, dans le courant du XX^e s., ont travaillé sur l'inscription, n'ont jamais remis en doute cette localisation, se fiant aux publications précédentes¹⁴. C'est en 1989 que M. Fuchs et M. Bossert se sont penchés à nouveau sur cette question qui, jusqu'alors, n'avait fait l'objet d'aucune recherche approfondie. Après l'étude minutieuse des sources à disposition et surtout des anciens cadastres de la ville d'Avenches, ces deux chercheurs sont arrivés à la conclusion que l'inscription à Julia Domna fut très vraisemblablement mise au jour à l'emplacement de l'insula 40, dans un bâtiment d'époque sévérienne jouxtant le *forum* au sud¹⁵. Cette hypothèse reste, dans l'état actuel des connaissances, la plus plausible.

9 DÜBI 1888, p. 33-35.

10 MARTIN PRUVOT 2001, p. 38.

11 FUCHS 2004, p. 46-50.

12 Cette inscription a été publiée notamment par WALSER 1979, p. 168-169 et FREI-STOLBA/BIELMAN 1996, p. 48.

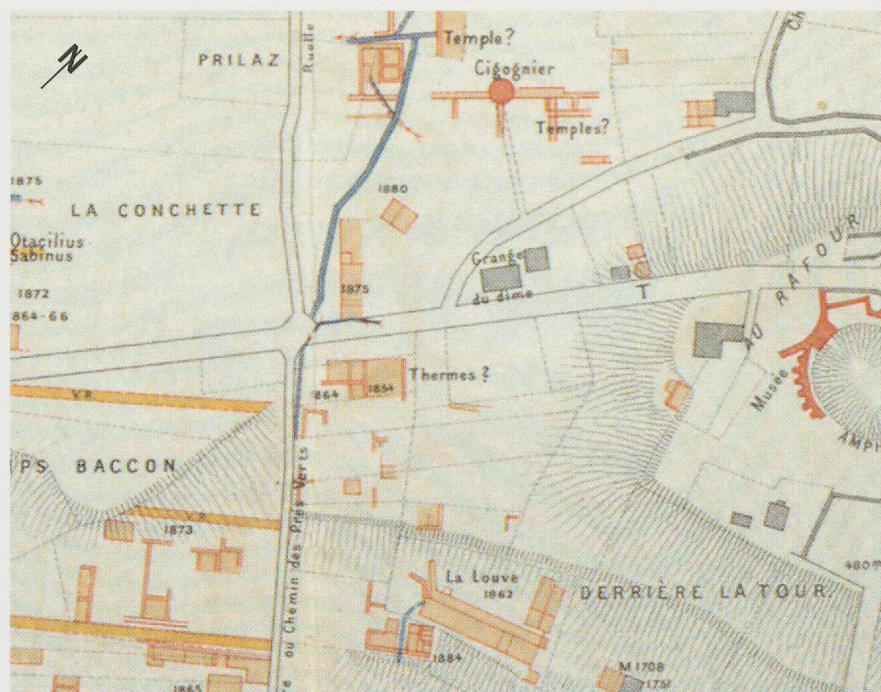
13 Dans le cadre de deux publications parues en 1888 et 1905, E. Secrétan, président de l'Association Pro Aventico, affirme que l'inscription à Julia Domna a été exhumée à l'angle de la route de Berne et de la ruelle des Prés-Verts, l'actuelle rue du Moulin, donc à l'emplacement de l'insula 19: voir BPA 2, 1888, p. 44 et SECRÉTAN 1905, p. 98. Sur les plans archéologiques d'Avenches de 1905 et 1910 l'inscription figure également à l'emplacement de l'insula 19: voir SECRÉTAN 1905 et le plan MRA, cote 1910/003.

14 Voir notamment WALSER 1979, p. 168-169 qui mentionne d'autres publications de l'inscription à Julia Domna.

15 BOSSERT/FUCHS 1989, p. 23-24 et 37-38. Cette publication retranscrit les deux sources de 1812 et 1815 relatant la découverte de l'inscription et de la salle hypocaustée.

Fig. 15

Extrait du plan archéologique d'Avenches établi en 1888 par A. Rosset.



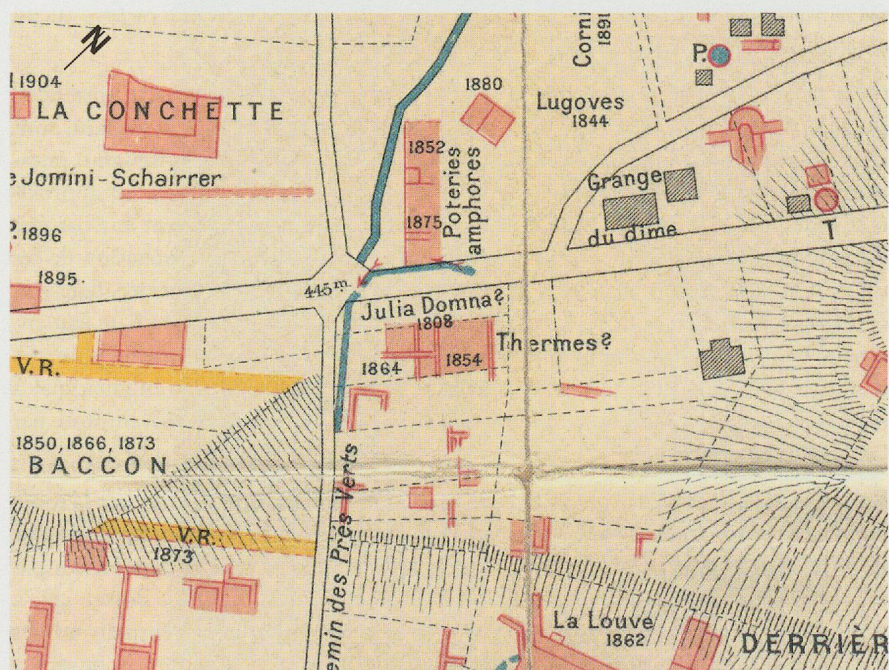
Les découvertes archéologiques faites durant le reste du XIX^e s. ne peuvent figurer sur le plan général de l'*insula* que de manière imprécise, dans la mesure où elles ne sont connues que par leur report sur les anciens plans archéologiques de la ville romaine qui restent très approximatifs quant à leur localisation¹⁶.

À deux reprises, en 1854 et 1864, des vestiges sont mis au jour au nord de la route cantonale, à l'arrière de l'actuel restaurant des Bains. Les murs dégagés, révélés sur des segments assez longs, qui figurent pour la première fois sur le plan archéologique de 1888 (fig. 15), correspondent vraisemblablement aux maçonneries du grand *caldarium* nord-est et des salles chaudes attenantes des thermes du II^e s. (fig. 8: 1854-1864?)¹⁷. Sur les plans de 1888 et 1905 (fig. 15 et 16), on observe, au nord des vestiges de 1854 et 1864, des murs dépourvus de toute mention de date de découverte¹⁸.

En 1875, un réseau de murs est dégagé au sud de la route cantonale (fig. 15). Ils forment divers locaux à l'extrémité sud-est des thermes qui figurent également sur les plans de 1905 (fig. 16) et 1910 (fig. 17). Ces vestiges, qui ne peuvent être corrélés

Fig. 16

Extrait du plan archéologique d'Avenches établi en 1905 par A. Rosset.



16 Pour cette période, une seule source écrite mentionne la mise au jour, en 1838, d'une salle chauffée par hypocauste dont le sol, comme les murs, sont revêtus de placage de marbre blanc. Trop imprécis, ce texte ne permet pas de déterminer si cette découverte a été faite dans l'*insula* 19, 20 ou 16: archives du MRA, manuscrit dactylographié «Berichtbuch I», Seiten 215-229.

17 Le plan de 1888, établi par A. Rosset, commissaire draineur de la ville, constitue le premier plan archéologique d'Avenches publié par l'Association Pro Aventico dans son deuxième bulletin. Voir BPA 2, 1888.

18 Le plan archéologique de 1905 est établi par A. Rosset qui reprend et actualise son plan de 1888. Il est publié dans le Bulletin Pro Aventico de 1905: SECRETAN 1905. Le plan de 1910 est dessiné par G. Trivelli d'après les relevés d'A. Rosset: archives MRA, cote 1910/003.



Fig. 17
Extrait du plan archéologique d'Avenches dessiné en 1910 par G. Trivelli d'après les relevés d'A. Rosset.

avec des structures mieux connues de cette partie des thermes, sont curieusement rattachés au reste de l'insula 19, alors qu'une partie d'entre eux devraient logiquement en être clairement séparés par le *decumanus maximus* et appartenir à l'insula 25.

De 1900 à 1960

En 1910, à l'occasion de la construction d'une maison à l'angle de la route cantonale et de la route du Moulin, un «énorme bassin garni de plaques de marbre blanc» et deux bases de colonnes sont mis au jour. Contrairement à bien d'autres de cette époque, ces découvertes sont mentionnées dans un Bulletin de l'Association Pro Aventico, mais ne figurent sur aucun plan¹⁹. Ces vestiges devaient se situer entre les blocs froid et chaud des thermes (fig. 8: 1910). Bien que le texte cité précise également qu'ils ont été conservés «sous le hangar du Musée» avec des «carrons percés de clous en fer», aucun d'eux n'a été retrouvé dans le dépôt du Musée.

C'est à cette époque également, vraisemblablement dans les mêmes circonstances, qu'un hémicycle flanqué de murs de refend, ainsi que des petits locaux attenants sont dégagés. L'unique source disponible est le plan de 1910 sur lequel ils figurent, rattachés aux structures de 1854-1864 (fig. 17). S'il est possible de les situer très approximativement au sud du grand *caldarium* et du *tepidarium*, ils ne peuvent être corrélés à aucune structure identifiée dans ce secteur des thermes. Une interprétation de ces vestiges est également malaisée. S'agit-il d'une salle thermale, transformée, dans son dernier état, en salle absidiale, les murs de refend intérieurs appartenant à un état antérieur? S'agit-il d'une citerne ou d'un réservoir semi-circulaire, formé de plusieurs compartiments internes? Cette découverte, qui reste pour l'heure énigmatique à tout point de vue, a fait l'objet d'une tentative de localisation peu convaincante par G. Th. Schwarz en 1964²⁰.

En 1924, à l'occasion de la pose d'une ligne téléphonique en bordure nord de la route cantonale, plusieurs vestiges appartenant aux thermes sont mis au jour, dont certains sont difficilement localisables (fig. 8: 1924). Curieusement, ces structures n'ont pas été intégrées au nouveau plan archéologique dressé en 1945 par L. Bosset, qui a supervisé lui-même les travaux en 1924²¹. Quelques croquis levés à la main sur des feuilles volantes sont ainsi les seuls documents disponibles²². Une des découvertes,

19 BPA 11, 1912, p. 15.

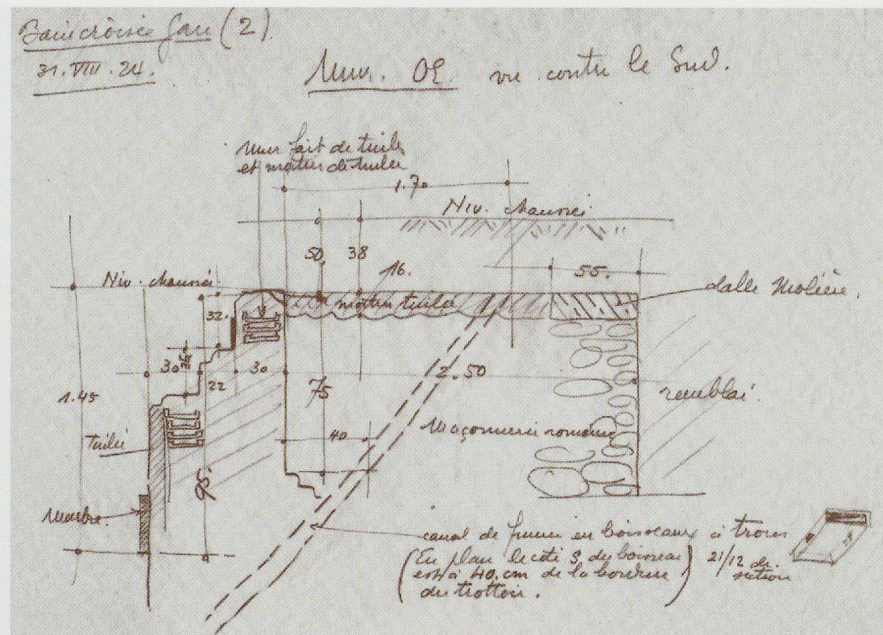
20 Voir le plan conservé dans les archives du MRA sous la cote 1964/070. G. Th. Schwarz, responsable des fouilles archéologiques d'Avenches, situe l'hémicycle dans la partie centrale des thermes du II^e s., position qui aurait dû être confirmée par les sondages de 1964. Sur ce même plan de synthèse, il tente également de dédoubler l'hémicycle en se fondant sur une photo illustrant un second hémicycle mis au jour à Nyon en région lémanique!

21 L. Bosset, architecte, est délégué sur le site en tant que technicien-surveillant des travaux dès 1910, puis comme archéologue cantonal de 1930 à 1950.

22 Croquis datés des 29.VIII.24, 31.VIII.24 et 3.IX.24, conservé dans les archives du MRA (classeur «insula 19»).

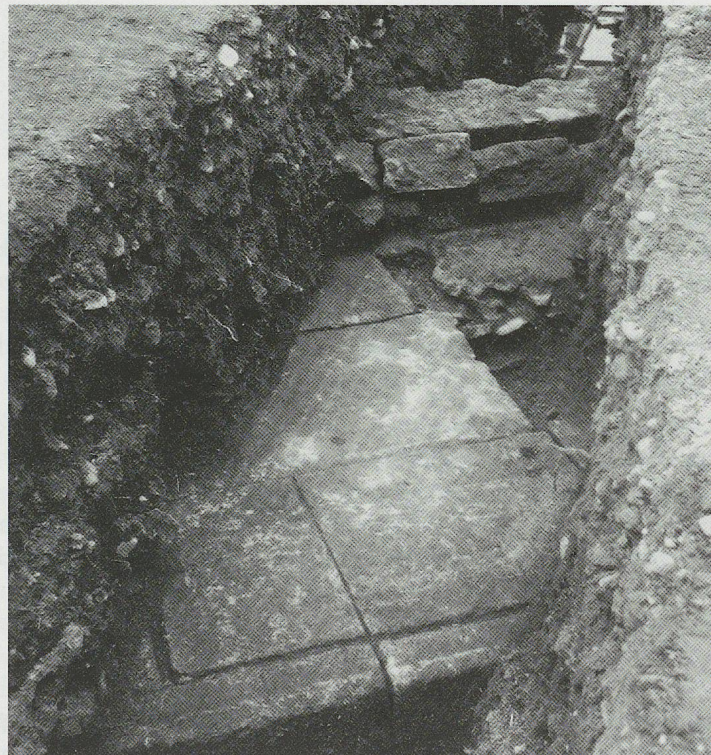
Fig. 18

Élévation d'un bassin chaud découvert en 1924 dans l'insula 19, au sud du caldarium L 33. Relevé de terrain de Louis Bosset daté du 31 août 1924.

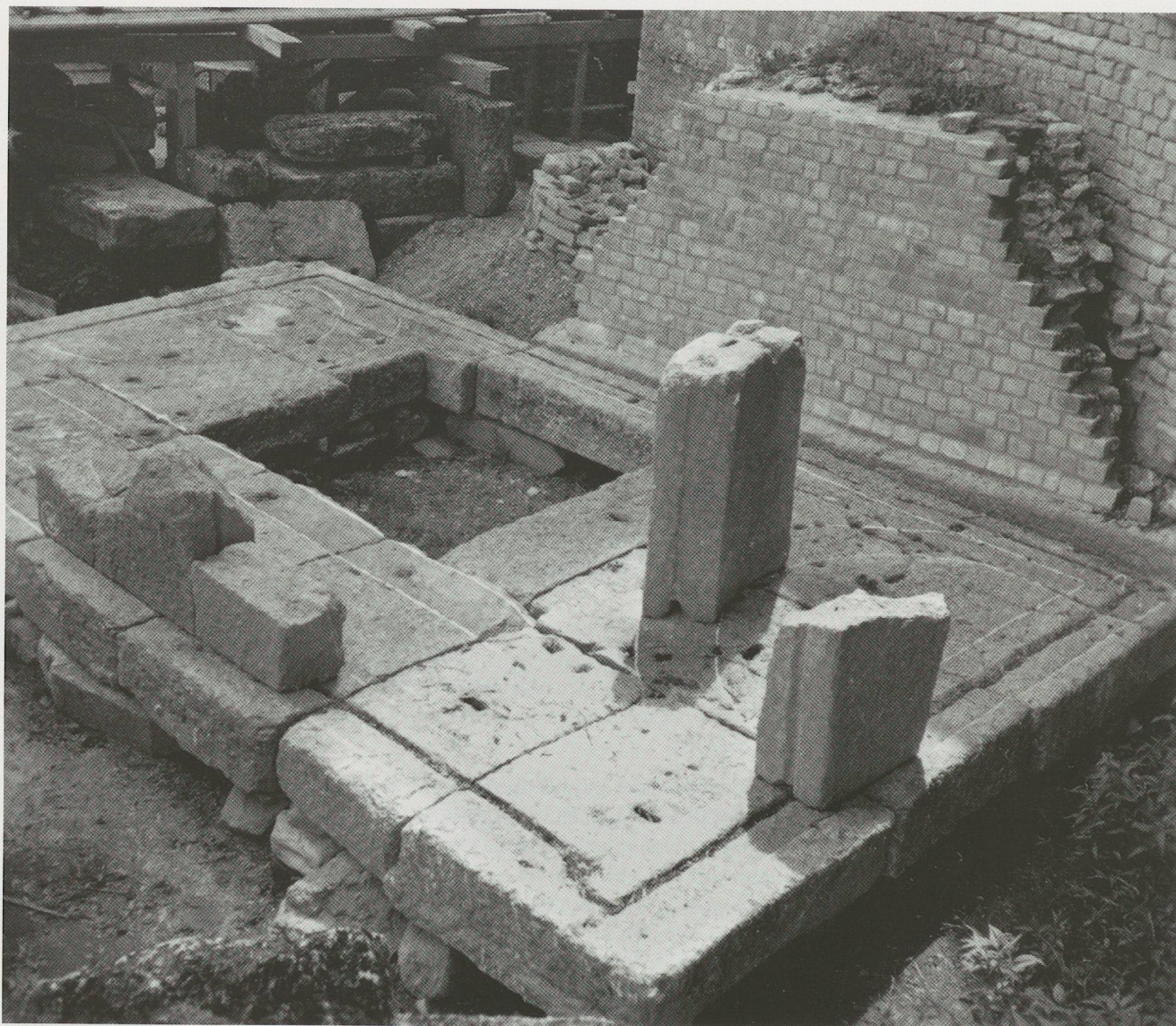


que l'on peut précisément positionner sur le plan archéologique, est celle d'un angle maçonné dont le mur oriental constitue la façade est des thermes. Quelques mètres à l'ouest, un tronçon de canalisation appartenant sans doute à l'édifice flavien est également dégagé, dont deux autres segments seront mis au jour au sud en 1963, puis en 2004.

Durant ces mêmes travaux, quelque part entre le temple de la *Grange des Dîmes* et l'insula 20, le creusement d'un caisson plus large que la tranchée de la ligne téléphonique occasionne la mise au jour d'un local chauffé par hypocauste, interprété comme un bain chaud. Si les croquis de L. Bosset permettent d'entrevoir beaucoup d'analogies avec la pièce décrite et dessinée en 1750 par S. Schmidt, en revanche, plusieurs éléments semblent divergents (fig. 18). On ne peut pour l'heure affirmer qu'il s'agisse de la même structure ou de deux structures distinctes, les thermes de l'état 3 ayant pu en effet être équipés de plusieurs bassins chauds du même type.

**Fig. 19**

La fontaine de rue en cours de dégagement lors des fouilles de 1940 à l'angle sud-est de l'insula 19. Vue nord.

**Fig. 20**

La fontaine de rue de 1940, prélevée et reconstituée devant l'entrée de l'amphithéâtre, au lieu-dit Le Rafour. Vue nord.

Un peu plus tard, des travaux de drainage, réalisés durant l'hiver 1939-1940 en bordure sud de la route cantonale et dans les terrains attenants, conduisent à des découvertes importantes, permettant d'accroître sensiblement la connaissance des thermes de l'insula 19 (fig. 8: 1940). Un grand bassin de rue rectangulaire, jouxtant le portique méridional de l'établissement flavien, à l'angle sud-est de l'îlot, est entièrement dégagé (fig. 19). Documenté avec soin, il est ensuite prélevé et reconstitué devant l'entrée de l'amphithéâtre, au lieu-dit *Le Rafour* (fig. 20)²³. À l'arrière du mur du portique contre lequel s'appuyait le bassin, est découverte une inscription commémorant la construction d'une salle de jeu de paume (*sphaeristerium*). L'inscription mentionne que l'édile Tiberius Claudius Maternus l'a fait bâtir à ses frais (fig. 21)²⁴. C'est à cette même occasion que deux canalisations rattachées aux thermes de l'état 2 sont dégagées²⁵.

Durant les 25 années suivantes, l'état des connaissances n'évolue que de manière très limitée, au gré de travaux ponctuels et de faible ampleur. En 1944, un segment du *decumanus maximus* est dégagé à l'ouest²⁶. En 1958, c'est un segment du mur de façade méridional qui est mis au jour²⁷. En 1961 enfin, les blocs de molasse d'un des *praefurnia* du grand *caldarium* nord-est sont révélés²⁸ (fig. 8: 1958, 1961).

Les années 1960

Durant les années 1960, à l'occasion de divers chantiers dans des propriétés privées et de l'aménagement de la route de contournement d'Avenches, de nombreuses fouilles

23 Les archives concernant la fontaine rassemblent des plans et relevés (MRA 1940/001, 1940/210-211, 1940/240-260) ainsi que des photographies conservées dans un classeur (classeur «Cigognier» DF IV, 1942/33, *sphaeristerium*). L. Bosset relate cette découverte, ainsi que celle de l'inscription du *sphaeristerium*, dans un Bulletin de l'Association Pro Aventico : BPA 14, 1944, p. 24-27.

24 Les archives concernant l'inscription se résument à un plan (MRA 1940/211) et quatre photographies réunies dans un classeur (classeur «insula 19», assainissement du Pastlac 1940; photographies 273-275, 277).

25 Des plans (MRA 1940/210-211) et des photographies (classeur «insula 19», assainissement du Pastlac 1940, photographies 278-279), conservés dans les archives du MRA, se rapportent à ces deux canalisations.

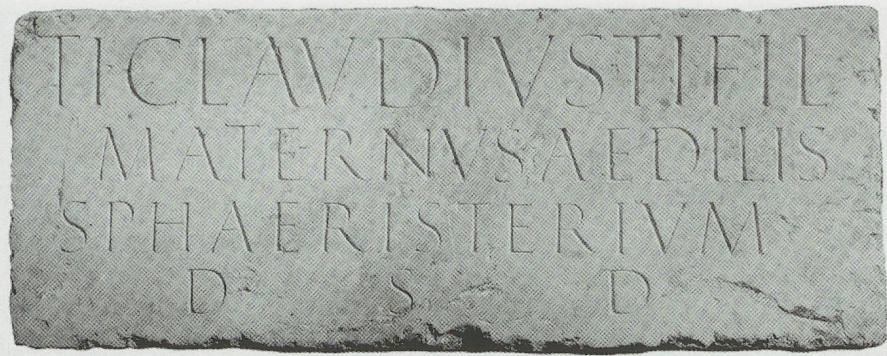
26 Plan conservé dans les archives du MRA sous la cote 1944/004.

27 Plan MRA, cote 1958/001.

28 Plan MRA, classeur «insula 19», «Aventicum fouilles 1961, relevé No 31 par GTS du 28.7».

Fig. 21

Inscription découverte en 1940, commémorant la construction d'un sphæristerium, vraisemblablement dans les thermes du II^e s. Calcaire urgonien. L 124 cm.



sont entreprises sur l'*insula* 19, malheureusement le plus souvent dans l'urgence, au détriment de la documentation des vestiges archéologiques rencontrés.

En 1963, peu avant la construction de la nouvelle route de contournement d'Avenches, dont le tracé traverse le secteur méridional de l'*insula* 19, une tranchée de services est creusée en bordure sud de la future chaussée (fig. 8: 1963). Les coupes stratigraphiques relevées sont malheureusement très lacunaires, difficiles à situer et à interpréter. Elles révèlent de nombreuses maçonneries dans le secteur sud-est des thermes, notamment plusieurs tronçons de canalisations formant un réseau complexe, ainsi que des murs, dont la plupart sont difficiles à situer sur le plan archéologique général²⁹. Toutefois, la tranchée creusée en 2004 parallèlement à cette fouille permettra de recouper plusieurs de ces structures, qui pourront ainsi être précisément topographiées et réinterprétées (fig. 8: 2004.2). En dépit de ses lacunes, la documentation de 1963 a toutefois permis d'identifier un segment de la canalisation d'évacuation d'eau de la piscine tibérienne, dont deux autres tronçons seront dégagés quelques mois plus tard au nord (fig. 8: 1964-1965). Dans le secteur sud-ouest, moins densément construit, la tranchée de 1963 a révélé en outre des segments du mur de façade méridional et du portique adjacent.

À l'occasion des mêmes travaux, un sondage plus étendu est ouvert à l'emplacement de l'actuel carrefour de l'avenue Jomini et de la route cantonale: de nombreux segments de murs d'orientations diverses sont mis au jour et attribués par G. Th. Schwarz à cinq phases de construction distinctes. Là encore, le caractère extrêmement lacunaire de la documentation entrave considérablement leur utilisation³⁰. On peut mentionner par exemple la présence de deux sablières basses d'un état antérieur, orientées sur le même axe que le mur de fermeture occidental des édifices tibérien et flavien, sans que l'on puisse vraiment en dire plus (fig. 8: 1963).

C'est peut-être à cet emplacement qu'est mise au jour une grande dalle rainurée, dont le lieu précis de découverte n'est malheureusement pas notifié. Cette dalle est comparable à celles qui constituent le fond de la fontaine de rue découverte en 1940, à l'angle sud-est des thermes (fig. 166, p. 151). Cette trouvaille suggère l'existence d'un second bassin du même type contre le portique sud de l'*insula* 19³¹. Mentionnons encore, en 1964, des travaux à l'est du garage Divorve (fig. 7 et 8: 1964) qui ont révélé deux segments de maçonneries correspondant à la façade sud des thermes et au portique adjacent³².

Durant l'hiver 1964-1965, lors de la construction d'un bâtiment en bordure nord de la route cantonale, à l'ouest de l'actuel restaurant des Bains, des fouilles révèlent une portion du secteur froid des thermes de l'état 3 (fig. 8: 1964-1965). La partie méridionale du *frigidarium* et le couloir qui le borde au sud sont dégagés. Sous ce dernier, un dense réseau de canalisations est mis en évidence (fig. 22). Cette fouille révèle également l'existence d'un couloir central d'axe nord-sud donnant accès aux thermes depuis le *decumanus maximus*, ainsi qu'une salle chauffée, à l'ouest, vraisemblablement équipée d'un bassin. Si elles mettent principalement en évidence les structures de l'état 3, ces investigations permettent également de dégager des éléments de l'établissement tibérien, notamment la canalisation de vidange de la piscine. La

29 Les documents archivés au MRA relatifs aux vestiges mis au jour à l'occasion de la construction de la route de contournement d'Avenches, à la hauteur de l'*insula* 19, se résument à des plans. Aucune photographie n'a été prise à cette occasion: plans MRA, cotes 1963/18, 1963/23, 1963/189-195, 1964/049-057, 1964/070, 1964/080-082.

30 Plan MRA, cote 1964/069.

31 Le croquis est conservé dans un classeur (classeur «insula 19», «Umfahrungsstrasse 1964, Baufragm. eines Brunnens, cf. Sphaeristerium»). Le lien établi par G. T. Schwarz entre cette dalle et celles du bassin de 1940 laisse supposer qu'elle était également en grès coquillier. La pierre n'a pas été conservée dans le lapidaire du MRA.

32 Bien que la fouille ait eu lieu en février 1964, la documentation de terrain est classée dans les archives sous l'année 1963. Plans MRA, cotes 1963/189, 192-193, 195.



documentation de ces sondages est essentiellement constituée de photos et de plans; seules quelques lignes résument ces découvertes dans un Bulletin de l'Association Pro Aventico³³. Bien que certains plans comportent des erreurs altimétriques et des imprécisions topographiques, les données de ces investigations ont toutefois pu être entièrement intégrées au plan archéologique.

À l'articulation entre l'insula 19 et le secteur religieux adjacent de la *Grange des Dîmes*, la construction d'un nouveau bâtiment en 1969 (sur l'actuelle propriété Riedo, fig. 7) occasionne le creusement de plusieurs tranchées de fouilles, dans lesquels apparaissent des murs appartenant à plusieurs phases de construction³⁴. Formant une longue halle à deux nefs, les maçonneries du secteur nord pourront être précisément positionnées grâce à des investigations effectuées au même emplacement en 1994 (fig. 8: 1994.1 et 1994.2)³⁵. En revanche, les murs au sud de cet espace ne bénéficient pas de repères topographiques précis. Leur positionnement sur le plan archéologique ne peut se faire que de manière très approximative. L'emplacement et l'orientation de ces murs ne sont donc pas certains. Sont-ils rattachés aux thermes de l'insula 19? À quel état des thermes correspondent-ils? Autant de questions qui restent pour l'heure sans réponse.

De 1969 à 1991

Entre 1969 et 1991, les connaissances relatives à l'insula 19 ne progressent que très faiblement, au gré de rares travaux liés pour la plupart à des constructions privées. En 1985, la pose d'une citerne devant le garage Divorne (fig. 7), dans le secteur sud-est des thermes de l'état 3, nécessite le creusement d'une tranchée, qui n'est malheureusement observée que tardivement, après destruction de la plupart des vestiges. Les archéologues ne peuvent alors que constater la présence d'une imposante maçonnerie, très profondément implantée. Cette structure, présentant une forme incurvée, correspond peut-être au piédroit d'une large canalisation (fig. 8: 1985)³⁶. À deux

Fig. 22
Vue des fouilles entreprises durant l'hiver 1964-1965 dans le couloir longeant au sud le frigidarium des thermes du II^e s. Vue ouest.

33 Les plans sont archivés au MRA sous les cotes suivantes : 1965/065, 1965/067-077, 1965/109, 1965/120. Les photographies en noir et blanc sont rassemblées dans un classeur «insula 19», 1964, 64 : 147-176. Les diapositives en couleur portent les n^{os} suivants : insula 19/64/ 1-24. Pour un résumé des découvertes, voir BÖGLI 1967, p. 102-103.

34 Les plans sont classés au MRA sous les n^{os} suivants : 1969/066-077. Les photographies en noir et blanc sont rassemblées dans le classeur «insula 19», 1969, 164-176.

35 La documentation produite par les fouilles de 1994.1 se résume à un unique dessin qui présente la situation topographique des tranchées et les relevés de trois colonnes stratigraphiques (plan MRA 1994/129). Aucun mobilier n'a été mis au jour lors de cette fouille.

36 La documentation relative à ces vestiges se résume à un relevé de terrain (plan MRA, cote 1985/034) et quelques photographies en noir et blanc sans n^o d'archive, rassemblées dans un classeur (classeur «insula 19», 1985).

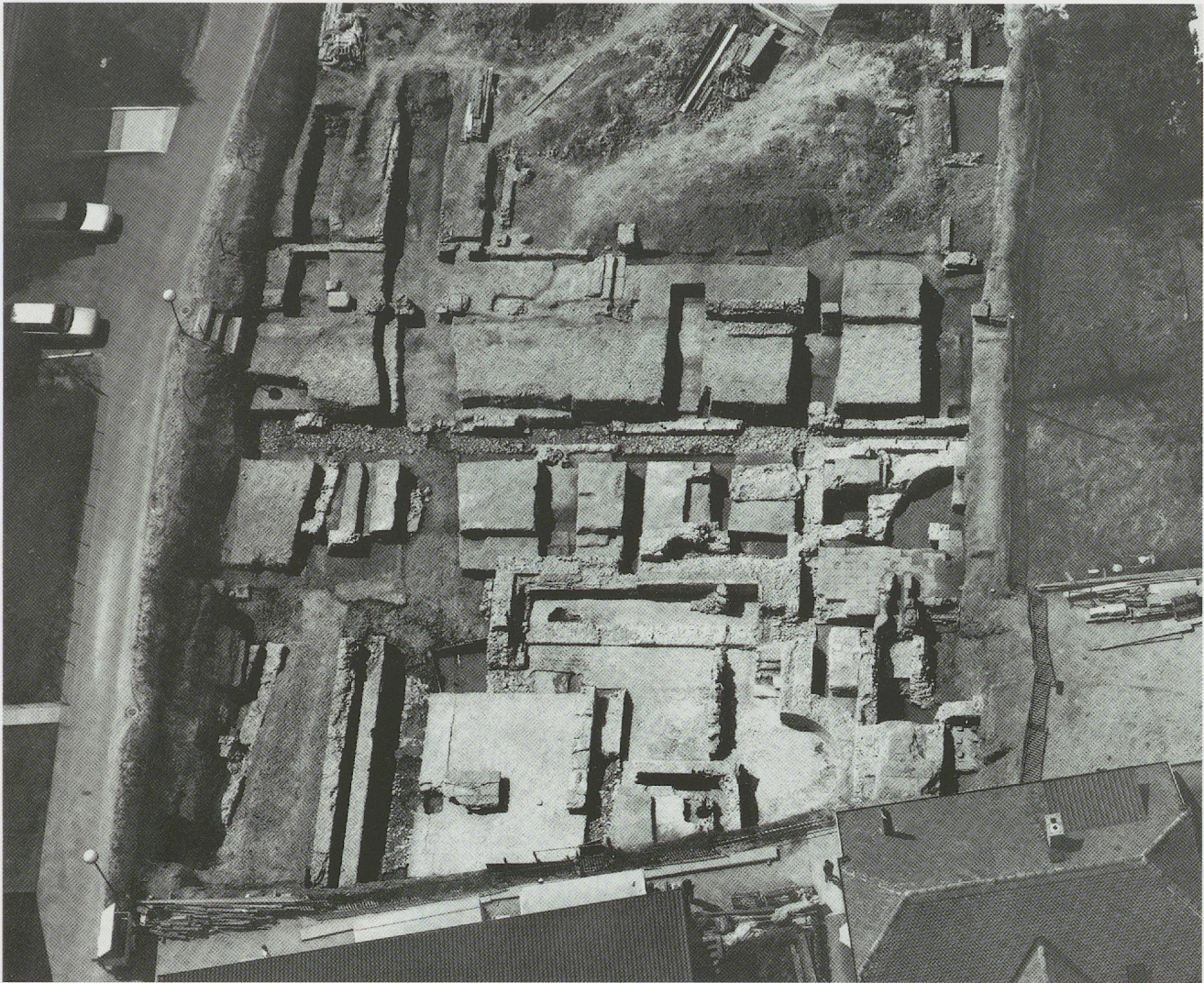


Fig. 23
 Vue aérienne des fouilles de 1994 à l'angle nord-ouest de l'insula 19.

reprises, en 1990, divers travaux sous la rue du Moulin et en bordure de celle-ci révèlent ponctuellement les *prae-furnia* du *caldarium*, ainsi que le mur de façade oriental des thermes de l'état 3 (fig. 8: 1990.1 et 1990.2)³⁷.

Les investigations des années 1990

Durant les années 1990, la construction de nouvelles habitations sur une parcelle jusqu'alors en prés-champs, située au nord de la route cantonale, au voisinage de l'actuel restaurant des Bains (fig. 7-8), vont engendrer des fouilles aussi bien extensives qu'en tranchées qui permettront d'accroître sensiblement les connaissances du secteur nord de l'insula 19. Les travaux archéologiques débutent en 1991 par une première évaluation du sous-sol sous la forme de tranchées étroites creusées dans le secteur nord-ouest des thermes de l'état 3³⁸. Les structures partiellement dégagées dans ces sondages étant peu nombreuses et médiocrement conservées, ce n'est qu'en 1994 que des fouilles élargies seront entreprises. Très rapidement, les vestiges mis au jour sur environ 670 m², à l'angle nord-ouest de l'insula (fig. 8: 1994.2), révèlent non seulement un vaste complexe balnéaire du II^e s. bien préservé, mais également un autre établissement antérieur en très bon état de conservation (fig. 23). L'un des points forts de ces investigations réside dans la découverte, sous certaines maçonneries des première et dernière phases de construction, de pilotis de chêne, qui permettront de dater ces chantiers respectivement vers 29 ap. J.-C. (état 1) et vers 135/137 ap. J.-C. (état 3). L'état intermédiaire (état 2) ne peut alors être situé que de manière approximative, entre la fin du I^{er} s. et le début du II^e s.³⁹ Les découvertes faites durant cette campagne d'investigations constituent une base de données fondamentale

37 Voir dans les archives du MRA, dans le classeur «insula 19», la fiche 89/22.3.1, accompagnée de quatre photographies en noir et blanc, et la fiche 89/22.3.2. Un résumé des deux interventions a été publié : BRIDEL 1990, p. 132-133.

38 Voir dans les archives du MRA les plans cotés 1991/179-185. Pour un résumé des résultats des fouilles, voir MOREL 1991.2.

39 Documentation sous forme de plans (MRA, cotes 1994/039-128 et quelques plans, non archivés, réunis sous l'appellation 94 - insula 19/D2, D3, D12, D13, D18, D19, D20, D33, D42, D49, D54, D67, D79, D94, D99), des diapositives (1994/insula 19/685-1180) et des négatifs en noir et blanc 1994/insula 19, films 62 à 96. Pour un premier résumé des découvertes, voir MOREL 1994.1.

**Fig. 24**

Vue des fouilles effectuées en 1998 à l'angle sud-est de l'insula 19. Vue sud.

à partir de laquelle les résultats des fouilles anciennes et postérieures pourront être interprétés et intégrés au plan archéologique.

Les nouvelles connaissances obtenues en 1994 sont complétées grâce à plusieurs sondages ponctuels réalisés durant les années suivantes. Le secteur chauffé des thermes, situé dans le secteur nord-est de l'îlot, est partiellement identifié, dans un premier temps, grâce à trois sondages. En 1993, la création d'une nouvelle rampe d'accès pour un parking au n° 1 de la rue du Moulin entraîne le dégagement des deux *prae-furnia* disposés en batterie chauffant le grand *caldarium* et son bassin (fig. 8: 1993.1). Les entrées des foyers bordant le *cardo* secondaire 19/20, sous l'actuelle rue du Moulin, ne peuvent être observées à cette occasion⁴⁰. L'espace situé entre la partie froide dégagée en 1994 et les *prae-furnia* de 1993 sera partiellement révélé grâce à deux interventions en 1995⁴¹ et 1996⁴², durant lesquelles une partie du *caldarium* et de deux salles chauffées sera mise au jour (fig. 8: 1995 et 1996). En 1993, lors de la construction du chemin de Derrière la Tour, la découverte d'un contrefort permet encore de préciser le tracé du mur d'enceinte occidentale des établissements des états 1 et 2 (fig. 8: 1993.2)⁴³. Mentionnons encore, en 1993, le dégagement d'un petit segment d'un mur nord-sud appartenant aux thermes du II^e s. ap. J.-C. (état 3), dont la fonction reste encore mal définie (fig. 8: 1993.3)⁴⁴.

40 La documentation de ces investigations regroupe des plans (MRA 1993/166-177), des diapositives en couleur (1993/insula 19/694-761) et des négatifs en noir et blanc (1993/films 1 à 5). Pour un premier bilan, voir MOREL 1993.1.

41 La documentation relative à ces investigations rassemble des plans (MRA 1995/008-012) et des diapositives (1995/insula 19/837-870). Pour un résumé des découvertes, voir MOREL 1995.

42 La documentation relative à ces fouilles se résume à deux plans (MRA 1996/103-104) et quelques négatifs en noir et blanc (1996/insula 19/film 1). Pour un bref bilan, voir MOREL 1996.

43 La documentation relative à ces fouilles, non archivée, est réunie sous l'appellation «AV93 – Canalisations, Chemin de Derrière la Tour». Elle est constituée d'un plan de situation des sondages et d'un dessin, sans numéro.

44 Plan non archivé, répertorié sous l'appellation «Avenches 1993, Jomini 15-17/tr. EEF».

Fig. 25

Tranchée effectuée en 2004 le long de la route cantonale, dans le secteur méridional de l'insula 19. Vue sud-ouest.



La dernière intervention archéologique de cette décennie est effectuée en 1998 au carrefour du chemin des Conches et de la route cantonale, à l'occasion de travaux liés au réaménagement du ruisseau de Budeire. Si elles sont entreprises dans des tranchées étroites et profondes, peu propices aux observations archéologiques, ces fouilles fournissent toutefois des données spatiales et chronologiques importantes sur l'angle sud-est de l'îlot (fig. 8: 1998 et fig. 24)⁴⁵. Des pilotis de chêne implantés sous les maçonneries permettront en effet de situer la construction de ce secteur vers 72 ap. J.-C. Cette nouvelle datation dendrochronologique autorisera en outre, sans preuve dirimante, de mettre en relation ces importants travaux avec les transformations effectuées sur la piscine absidiale, datées jusqu'alors sans précision entre la fin du I^{er} s. et le début du II^e s. ap. J.-C.

Si certaines maçonneries révélées lors des fouilles de 1940, effectuées au même emplacement, sont à nouveau dégagées, de nouveaux vestiges sont mis au jour, notamment un segment de canalisation incurvé appartenant aux édifices des états 2 et 3. Les fondations du mur de façade orientale de l'établissement flavien, dégagées à deux reprises en 1940 et en 1996⁴⁶, le sont à nouveau durant les investigations de 1998.

⁴⁵ La documentation, non archivée, relative à ces fouilles, est réunie sous l'appellation «AF 1998, insula 19», qui regroupe des plans (sans numérotation), des relevés de terrain numérotés de D1 à D5, des diapositives (AV 1998/insula 19/868-930) et des négatifs en noir et blanc 1998/insula 19/films 1 à 3. Pour un résumé des découvertes, voir MOREL 1998.1.

⁴⁶ En 1996, une tranchée effectuée pour la pose d'un nouveau collecteur en bordure sud de la route cantonale, à la jonction entre l'insula 19 et l'insula 20, révéla le parement est des fondations du mur de façade orientale des thermes, ainsi qu'un très petit segment d'une canalisation située dans l'emprise de l'édifice (fig. 8: 1996). Voir BLANC/MEYLAN KRAUSE *et al.* 1997, p. 60-61.

Au début du XXI^e s.

En 2004, des fouilles de sauvetage programmées précédant la pose de nouvelles conduites sont encore effectuées sous la Route du Moulin (fig. 8: 2004.1) et en bordure méridionale de la route cantonale (fig. 8: 2004.2). Quoique effectuées dans des tranchées étroites et peu profondes, ces investigations permettent toutefois d'élargir sensiblement nos connaissances des états 2 et 3⁴⁷. La façade orientale des thermes de l'état 3, mise en place à l'époque flavienne déjà, est dégagée sur un long segment et l'organisation des *praeefurnia* chauffant le grand *caldarium* est précisée. La tranchée le long de la route cantonale (fig. 25) amène quant à elle le dégagement d'une nouvelle canalisation et son rattachement à l'état flavien (état 2). Un élément important des investigations de 2004 réside également dans le dégagement de l'articulation du portique sud des thermes et du portique présumé fermant à l'est le sanctuaire de la *Grange des Dîmes*.

47 Documentation non archivée, réunie sous l'appellation «2004/Route du Moulin et 2004/Route de Berne», regroupant des plans, des diapositives et des négatifs en noir et blanc. Pour un résumé des découvertes, voir VUICHARD FIGUERON 2004.